

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 79 (1934)
Heft: 12

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

Mouvement dans le haut commandement.

A la tête de la 1^{re} division.

En conférant au *colonel d'état-major général Combe* le grade de divisionnaire et en lui remettant le commandement de la 1^{re} division, le Conseil fédéral a — nous serions presque tenté de dire *enfin* — sanctionné la valeur de l'un de nos officiers supérieurs les plus méritants. En effet, les nombreux amis du colonel G. Combe s'attendaient, depuis quelques années déjà, à une telle promotion ; mais ils savaient aussi que le maintien de cet officier au Service de l'état-major général s'expliquait par l'importance même de ses fonctions et par la difficulté de son remplacement à la fois comme chef de la section des opérations et comme commandant des écoles d'état-major.

Quelques dates, jalonnant sa double carrière d'instructeur et d'officier de troupe, préciseront l'ampleur de son activité et celle des services qu'il a déjà rendus à la cause de notre défense nationale.

Né à Orbe (le 27 mai 1882) où son père était vétérinaire — lequel fut un homme justement réputé par la distinction de son caractère et la qualité de son patriotisme — le colonel Combe se sentit très jeune déjà attiré vers la carrière des armes. Il perpétuait ainsi une belle tradition de famille. L'histoire du canton de Vaud nous dit, en effet, « qu'avec les Secretan, de même origine, les Muret, les Bridel, les Chavannes, la *famille Combe* est celle qui compte le plus de magistrats, d'ecclésiastiques, de professeurs, de praticiens de diverses professions médicales et, plus près de nous, elle a fourni à l'armée plusieurs officiers supérieurs ».

Nommé *instructeur d'infanterie* le 1^{er} janvier 1907, le colonel Combe est attaché à l'ancienne 6^e division, à Zurich. Après quelques stages dans la cavalerie, l'artillerie et le génie, il est transféré aux écoles de tir de Wallenstadt, puis dès 1910 à la 1^{re} division. Tout en relevant de la place d'armes de Lausanne, il fonctionne, dès 1918, comme chef de classe dans les écoles d'état-major général. En novembre 1920, il est nommé chef de la section des renseignements au Service de l'E. M. G. En 1926, il remplace le



Le colonel-divisionnaire G. Combe.

colonel Odier à la tête de l'importante section des opérations, dont il fut le titulaire jusqu'à sa récente promotion d'officier général.

Tandis que sa carrière d'instructeur révèle une belle unité, lui assurant l'indispensable spécialisation qu'exige la tâche pleine de responsabilités qu'il poursuit à l'état-major général, ses commandements *d'officier de troupe* sont d'une variété bien faite pour lui donner des vues sur l'organisation et l'emploi des différentes armes, toutes choses par ailleurs indispensables à la formation d'un officier d'état-major.

Son brevet de lieutenant date de 1903 ; on l'incorpore à la cp. car. I-1, puis il devient commandant du détachement de cyclistes

du 1^{er} C. A., officier d'ordonnance du colonel Techtermann et, comme premier lieutenant, 2^e adjudant du 1^{er} C. A. (Isler). Nommé capitaine en 1911, il collabore à l'instruction des premières unités cyclistes (nouvelle org. trp. 1912) et prend le commandement de la cp. cyc. 1. En 1913, il participe à la création des mitrailleurs de montagne et passe commandant de la cp. mitr. mont. III-1.

Dès le 1^{er} août 1914, il est incorporé comme officier d'état-major à l'E. M. de la 1^{re} division. Sa belle carrière d'état-major débute ; elle se poursuivra durant les années du « service actif » pendant lesquelles il sera successivement affecté, en 1915, à l'état-major de l'armée (opérations), à l'E. M. du 2^e C. A. (Iselin), puis de nouveau (1917) à celui de la 1^{re} division. Promu major fin 1917, il devient 1^{er} officier d'E. M. G. à la brigade de montagne 3. En 1919, il est définitivement incorporé à l'état-major de l'armée, dans les cadres duquel il a été maintenu jusqu'à ce jour.

Pour ne point perdre le contact personnel avec la troupe, le colonel Combe a commandé à titre temporaire, comme major le bat. fus. 4 et le bat. mont. 12 ; puis, dans ce même grade, *ad int.* l'ancien R. J. 3 (Vaud). De 1930 à 1931, succédant au colonel Chamorel, il fut à la tête de la brigade de montagne 3. Il est colonel depuis le 31.12.29.

La biographie militaire de cet officier serait incomplète si nous ne signalions pas les nombreuses missions et stages qu'il eut l'avantage d'effectuer à l'étranger.

De 1911 à 1912, il fait un stage au 30^e bataillon de chasseurs alpins à Grenoble. En 1917, il passe un mois sur le front français, affecté à l'état-major de la 3^e armée, alors sur la Somme (Général Humbert), puis du 30^e corps d'armée, en Champagne (Général Chrétien) ; cette mission se termine par un voyage d'études dans les Vosges et à la 8^e armée en Lorraine (Général Boissoudy). En 1918 (octobre), il participe, avec une mission spéciale, à l'étude de l'organisation des armées américaines, en France, depuis les bases navales jusqu'au front. De 1919 à 1920, il prend part, comme élève régulier, à l'Ecole supérieure de guerre de Paris, dont il sort muni du brevet d'état-major général, à titre étranger. Enfin, en septembre 1932, il est chef d'une mission déléguée aux grandes manœuvres de cavalerie et d'infanterie de la Reichswehr, à la frontière polonaise.

* * *

Si nous avons tenu à retracer ici, dans le détail, la fertile carrière du colonel-divisionnaire Combe, c'est que la richesse des connaissances acquises par cet officier et, pareillement les multiples fonctions qu'il a revêtues avec un succès toujours égal sont bien

propres à inspirer, plus particulièrement, aux cadres et aux troupes de la 1^{re} division, la confiance et l'estime dont ce chef doit pouvoir largement bénéficier s'il veut être en mesure d'accomplir utilement sa lourde tâche. C'est aussi pour rendre un hommage mérité à un officier auquel il répugnait qu'on parlât trop souvent de lui et qui a toujours estimé — et mis en pratique — que la modestie et la discrétion doivent être des qualités fondamentales de tout officier d'état-major.

Esprit clair, ayant le culte des choses bien faites, travailleur infatigable, caractère de chef où le tempérament volontaire s'allie à la générosité du cœur, on peut être assuré que cet officier distingué poursuivra avec fruit la mission qui vient de lui être confiée.

Le colonel-divisionnaire Tissot prend le commandement des fortifications du Gothard.

La *Revue militaire suisse* de juillet 1932 a retracé la rapide et utile carrière du colonel Tissot, lors de sa nomination au grade de divisionnaire.

Pendant les 2 ½ années que cet officier passa à la tête de la 1^{re} division, cadres et troupe ont senti l'influence d'un chef au caractère loyal et au tempérament de soldat. Décidé, allant droit au but — qu'il s'agit de faire acte de commandement ou bien de transmettre à des subordonnés sa nette et claire pensée — le colonel Tissot s'est imposé à la fois par sa mentalité de chef et par le don, qui n'est point courant, de saisir immédiatement l'essentiel de tout problème, si confus soit-il. Adversaire de toute popularité facile, il a fait son devoir, simplement et sans faiblesse. La plus belle récompense — que lui-même s'est donnée — fut certes le magnifique spectacle de discipline et d'ordre que constitua le défilé de sa division, après les manœuvres de cette année.

Et maintenant, il faut avoir la franchise de dire ici que le transfert du colonel Tissot au Gothard a été interprété par beaucoup de gens dans le sens d'une disgrâce consécutive à ces mêmes manœuvres de 1934. Ce qui est proprement grotesque. Mais les esprits subtils et les super-stratèges qui, dans tous les pays du monde, hantent encore le fameux « Café du commerce » seraient promptement victimes d'une crise cardiaque si les grandes manœuvres se terminaient sans que leur flair guerrier pût en déceler et le vainqueur et le vaincu. Ce qu'il y a d'ailleurs de plus gigantesque dans cette affaire est que, par un curieux phénomène d'intoxication collective, on ait pu croire un instant le parti bleu (suisse) vainqueur de la « bataille des frontières », alors qu'il

convient au contraire de féliciter *Rouge* d'avoir réussi (sans moyens supérieurs : ni engins blindés et motorisés, ni aviation de bataille, ni chars, ni grosse artillerie) à franchir en 48 heures les deux importantes coupures de l'Aubonne et de la Venoge et à refouler l'ennemi bleu sur une profondeur de plus de 20 kilomètres. Quant à la contre-attaque de Bleu... la place nous manque pour en parler.

Ce que nous voulions préciser est que le choix du colonel Tissot comme commandant des fortifications du Gothard est au contraire — et nous l'avons appris d'une source très autorisée — une preuve de la grande estime en laquelle le Conseil fédéral et notamment notre ministre de la guerre tiennent cet officier supérieur. En effet, la région militaire du Gothard va être incessamment réorganisée, ses effectifs seront augmentés et l'ensemble aura le caractère d'une importante grande unité. Pour réaliser un tel projet, il fallait un chef dans toute l'acception du terme, ne reculant devant aucun obstacle, sportif, montagnard, entraîneur d'hommes. Une telle personnalité ne pouvait être que le colonel Tissot et c'est bien le plus bel hommage qu'on puisse rendre à sa valeur indiscutable.

Le nouveau commandant de la 4^e division.

Le *colonel-divisionnaire E. Bircher* a succédé, à la tête de la 4^e division, au colonel Miescher promu cdt. du 3^e corps d'armée en remplacement du regretté colonel Biberstein.

Colonel depuis 1927 et commandant de la brigade d'infanterie 12, pressenti à plus d'une reprise pour accepter le grade d'officier général et le commandement d'une division, le colonel Bircher s'y était refusé, cette nouvelle charge militaire étant inconciliable avec sa profession de médecin-chirurgien qu'il aimait par-dessus tout et dont il avait fait un véritable apostolat.

Certes, le colonel Bircher pouvait s'affranchir de solliciter de nouveaux honneurs militaires. Comme officier de troupe et officier d'état-major général, comme président de la *Société suisse des officiers* et rédacteur de l'*Allgemeine Militärzeitung*, comme professeur à la section militaire du Polytechnicum de Zurich, enfin comme historien, il avait déjà, on le voit, consacré une belle partie de sa vie à la cause de notre armée. Abandonnant, à l'âge de 52 ans, une profession qui répondait si bien à sa nature ardente et généreuse, on est donc en droit de dire qu'il a sacrifié sa carrière civile à l'intérêt général, qui est celui de l'armée et du pays.

A l'heure où dans tous les pays on discute des principes généraux

sur lesquels il importe d'asseoir l'organisation des armées (milices, service à court terme, armée de métier) c'est un spectacle réconfortant de voir un officier de milices illustrer aussi parfaitement le principe du recrutement et de la formation intellectuelle de nos officiers de troupe.

Travailleur infatigable, bénéficiant d'une vaste culture où la méditation des problèmes de la guerre tient une place prépondérante, le colonel-divisionnaire Bircher est, sans conteste, un de nos officiers les mieux préparés à l'exercice d'un commandement supérieur.

La *Revue militaire suisse* qui s'honore d'avoir toujours entretenu avec cet officier distingué les rapports les plus cordiaux, qu'elle s'adressât à lui comme président de la *Société suisse des officiers* ou comme rédacteur de l'*Allgemeine Militärzeitung*, se fait un plaisir de le féliciter chaleureusement.

Nouveaux chefs d'arme.

En portant son choix sur les colonels Marcuard et Labhart, le premier remplaçant le colonel-divisionnaire Bridel à la tête du service de l'artillerie, le second succédant au regretté colonel-divisionnaire Schué au service de la cavalerie, le Conseil fédéral a eu la main particulièrement heureuse.

Les nouveaux chefs d'arme, nés tous deux en 1881, ont fait carrière dans l'artillerie et l'état-major général. Ils sont officiers-instructeurs. Nos camarades artilleurs auront été contents d'apprendre que deux des leurs ont été appelés à la direction d'importants services de notre département militaire fédéral. Ils méritaient cette distinction.

Le colonel-divisionnaire G. Marcuard, depuis 1933 commandant des fortifications de St-Maurice et, par intérim, chef de la brigade d'infanterie 2, a passé une grande partie de sa vie militaire en Suisse romande où il jouit de l'estime de tous ceux qui eurent l'occasion de l'approcher. Rompu aux problèmes d'artillerie, bénéficiant d'une formation d'état-major complète, familier de la tactique d'infanterie, cet officier sera mieux que quiconque en mesure d'adapter l'instruction de l'artillerie aux besoins de notre infanterie et, par là-même, d'assurer cette étroite collaboration des deux armes, qui est une des conditions du succès à la guerre.

Les récentes manœuvres de la 1^{re} division, où le colonel Marcuard commandait le parti bleu mirent nettement en relief l'esprit de décision, le tempérament de soldat et aussi le calme inébranlable de l'officier qui va présider aux destinées de notre artillerie.

Le *colonel-divisionnaire Labhart*, un des meilleurs chefs de section de l'état-major général — il mit au point le délicat fonctionnement des transports militaires en cas de mobilisation de guerre et de service actif — va au-devant d'une tâche intéressante, puisque le service de la cavalerie est à la veille d'une profonde réorganisation. On sait qu'il est destiné à devenir un organe coordinateur de l'instruction des dragons, cyclistes et mitrailleurs motorisés, dont le groupement en corps constitué formera ultérieurement les « troupes légères ». Le nouveau chef d'arme aura donc non seulement à procéder à la réorganisation de ce service, mais surtout lui incomberont, dans le plus bref délai, les études et expériences pratiques indispensables à la création, à l'instruction et à l'emploi tactique des « détachements de reconnaissance » dont seront dotées nos nouvelles divisions d'infanterie.

Nul doute que le colonel-divisionnaire Labhart — dont l'esprit clair, le talent d'organisateur et les intelligentes initiatives sont bien connus — ne soit à la mesure de l'importante mission qui l'attend.

R. M.
